



## DECLARATION SE UNSA DU 29 AOUT 2013

Cette rentrée est marquée par la mise en place progressive de la réforme des rythmes scolaires.

Les premiers mois de l'année seront donc un temps de calage pour les élèves, leurs familles et les enseignants des écoles concernées. Dans les autres communes, les différents acteurs auront à préparer l'entrée dans la semaine de quatre jours et demi pour septembre 2014, alors que les doutes de certains ne sont pas levés. Pour le SE-Unsa, favorable à la nouvelle semaine scolaire, les enseignants doivent avoir toute leur place dans ces discussions. Le premier objectif de la réforme est bien la réussite scolaire des élèves avec des temps d'apprentissage mieux répartis. Pour l'atteindre, l'expertise des enseignants est essentielle afin de construire le meilleur emploi du temps dans chaque école.

Le SE-Unsa réaliste n'ignore pas que le quotidien de l'école va bouger et chaque acteur va devoir prendre ses repères, sans compter les ajustements nécessaires, plus ou moins rapides, plus ou moins faciles. Bien que cela ne relève pas directement de leur champ, les directeurs d'école seront en première ligne pour répondre, rassurer, proposer des adaptations et gérer les difficultés locales. C'est une nouvelle pression sur des professionnels qui expriment de longue date leur épuisement et attendent des améliorations rapides quant à leurs conditions de travail.

Enfin, le SE-Unsa agit localement pour que les discussions au sein des conseils d'école soient mises en place et que le schéma horaire de chaque école, arrêté par la Dassen tienne compte de l'avis des équipes enseignantes : le SE-Unsa rappelle sa revendication de la prise en compte des temps de concertations nécessaires pendant les 108h.

Le SE-UNSA se félicite de la création d'un métier d' « accompagnant » pour les élèves en situation de handicap. Cette volonté de sortir de la précarité ces personnels est une avancée importante. Ils pourront, au-delà de leurs 6 années, bénéficier d'un CDI et de la possibilité de valider un diplôme reconnaissant leurs compétences professionnelles.

C'est également une bonne nouvelle pour les équipes pédagogique. La création de ce métier doit ouvrir des perspectives de formation et de constance dans la présence de professionnels compétents. Le SE UNSA sera attentif aux conditions de mise en œuvre de ce nouveau métier dans notre département et continuera à agir pour améliorer le dispositif.

Si l'aide aux élèves en situation de handicap est une nécessité, l'aide à la direction d'école en est une autre.

Nous attendons maintenant la concrétisation de ces annonces dans le 95 pour la rentrée 2013.

Bien évidemment, le SE-Unsa continuera à revendiquer une aide administrative professionnalisée et pérenne pour toutes les écoles.

D'autres sujets doivent être évoqués ce jour :

Avec un taux de permutation le plus bas depuis de nombreuses années ,la situation personnelle des enseignants en séparation de conjoint et de leur famille va être particulièrement difficile.

De même, à l'issue de la seconde phase du mouvement, quelques collègues TRS n'ont pas pu connaître leur affectation et voire même certaines seraient modifiées encore aujourd'hui.

Enfin en ce qui concerne la réforme des retraites, l'UNSA considère que les premières réponses définitives positives qu'elle a obtenues du Premier ministre valident la méthode de concertation dans laquelle elle s'est investie et accueille avec satisfaction des réponses désormais officielles.

L'UNSA prend note avec satisfaction que le gouvernement a refusé de stigmatiser les fonctionnaires ou les régimes spéciaux, lesquels sont déjà l'objet d'une réforme en cours.